

ARCHIVES DE PARIS

Office national des mutilés et réformés ;  
Office national des pupilles de la Nation,  
Office national du combattant,  
fusionnés en  
Office national des mutilés, combattants, victimes de guerre et pupilles de la  
Nation,  
puis Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre  
(ONACVG).  
Service départemental de la Seine puis de Paris

**Procès-verbaux des décisions des commissions  
Echantillon de dossiers de cartes du combattant  
(1920-1991)**

**D2R3 1-62  
2136W 1-202**

Répertoire méthodique  
Établi par Marie-Thérèse Voiret et Henri Massenet

2007

*Délais de communicabilité :  
60 ans à compter de la date d'attribution de la carte pour les dossiers nominatifs*

## **Rappel historique** **sur les directions départementales de l'Office national des Anciens combattants et** **sur les directions interdépartementales des Anciens combattants et Victimes de guerre<sup>1</sup>**

### **1) Les directions départementales de l'Office national des Anciens combattants**

Les conséquences de la Première Guerre mondiale placent la communauté nationale devant la responsabilité de traiter trois questions : celle des mutilés de guerre, des orphelins et des anciens combattants. C'est la volonté de l'état de résoudre ces trois problèmes qui est à l'origine de la fondation de l'Office national des Anciens combattants.

Les blessures dont ont été victimes les combattants rendent nécessaire la mise en place d'une institution vouée à la rééducation professionnelle des soldats mutilés. L'arrêté interministériel du 2 mars 1916 crée l'Office national des Mutilés et Réformés, établissement public autonome interministériel. Les circulaires du ministère du Travail des 20, 21 mars et 31 juillet 1916 créent les *comités départementaux des mutilés et réformés de la guerre*.

Afin de venir en aide aux nombreux orphelins de guerre, la loi du 27 juillet 1917 crée l'Office national des Pupilles de la Nation, établissement public autonome rattaché au ministère de l'Instruction publique. De cet office national dépendent des *comités départementaux* pouvant disposer de sections cantonales. Les comités départementaux sont chargés d'une part de contrôler l'application des lois protectrices de l'enfance et des règles du Code civil en matière de tutelle, d'autre part de pourvoir au placement des pupilles dans les familles, les fondations ou les établissements d'éducation publics ou privés.

Enfin, la loi de finances du 19 décembre 1926 consacre la création d'un Office national du Combattant, chargé de se consacrer spécifiquement à la question des anciens combattants. Ce nouvel établissement public délivre notamment la carte du combattant. Un décret du 27 janvier 1928 crée des *comités départementaux*.

Il paraît bientôt souhaitable de réunir les trois offices en un seul. Deux lois réalisent la fusion : la loi du 11 mai 1933 réunit l'Office national des Mutilés et Réformés et l'Office national du Combattant, qui deviennent l'Office national des Mutilés, Combattants et Victimes de guerre. Puis, la loi du 19 avril 1934 fusionne le nouvel office avec l'Office national des Pupilles de la Nation : naît ainsi l'Office national des Mutilés, Combattants, Victimes de guerre et Pupilles de la Nation. Les décrets du 17 juin 1946 donnent à cette nouvelle institution son nom actuel d'Office national des Anciens combattants et des Victimes de guerre. Enfin, l'office est doté de *comités départementaux*, héritiers des comités départementaux des trois offices désormais fusionnés. Les ordonnances du 7 janvier 1959 suppriment les *comités départementaux* pour les remplacer par des *directions départementales* placées sous l'autorité du préfet.

---

<sup>1</sup> Tiré de la circulaire conjointe du ministre de la Culture et de la Communication et du ministre de la Défense AD 2000-3 du 26 octobre 2000, portant sur le tri et conservation des documents produits ou reçus par les directions interdépartementales des anciens combattants et les directions départementales de l'Office national des Anciens combattants.

## 2) Les directions interdépartementales des anciens combattants et victimes de guerre

La création d'un département ministériel spécifiquement chargé des anciens combattants est une conséquence de la Première Guerre mondiale, comme dans le cas de l'Office national des Anciens combattants évoqué ci-dessus. Le 16 novembre 1917 est nommé le premier sous-secrétaire d'état aux Effectifs et Pensions, mais c'est en 1920 qu'est institué le ministère des Pensions, première appellation du futur ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre. Ce nouveau ministère a pour mission essentielle de prendre en charge la gestion des pensions dues aux anciens combattants. Il se dote progressivement de services déconcentrés, appelés *sections départementales des pensions*, placées sous la direction d'intendants militaires.

La loi du 27 janvier 1946 marque la naissance du ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre, qui se substitue au ministère des Pensions. S'ensuivent plusieurs décrets d'application qui réorganisent et unifient l'administration chargée des anciens combattants. Ainsi, le décret du 27 novembre 1946 place l'Office national des Anciens combattants et Victimes de guerre sous la responsabilité du ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre. Dans la continuité de ces réformes, les premières *directions interdépartementales des anciens combattants et victimes de guerre* sont créées en 1947. Entre 1947 et 1954, le réseau des directions interdépartementales se constitue pour prendre sa forme actuelle. Les dernières modifications de ce réseau remontent à 1961, année où les directions interdépartementales d'Orléans et du Mans sont supprimées et où celle de Caen est créée.

### Conditions de traitement :

Les documents décrits dans cet instrument de recherche ont été versés en 2001 et ont fait l'objet d'un tri : élimination de doubles, re-conditionnement. Le nombre de contenants a donc varié ainsi vraisemblablement que l'ordre primitif de versement. Ce travail interrompu un certain temps a dû être repris mais sans que puissent être expliqués les possibles remaniements antérieurs. La diversification des missions de l'Office des Anciens combattants explique également la difficulté à trouver un ordre systématique pour les documents. Le lecteur est donc invité à parcourir l'ensemble de l'instrument de recherche.

### Sources complémentaires :

*Demande d'attribution du titre de réfractaire au Service du Travail Obligatoire (STO) :*

Le recours au fichier est incontournable car les dossiers sont dans l'ordre numérique.

<i>Versement</i>	<i>analyse</i>	<i>Dates extrêmes</i>
2104W 1-15	Fichier nominatif des réfractaires au STO	2 <sup>nd</sup> e moitié du XX <sup>e</sup> siècle
2110W 1-228	Dossiers individuels de demande d'attribution du titre de réfractaire au STO. Ce sont des documents administratifs (formulaires de demandes, attestation du préfet de la présence sur les listes du STO, décision de l'ONAC, notes). On trouve également des attestations d'employeurs ou de témoins certifiant par exemple l'hébergement clandestin chez un tiers.	1957-1999

*Demande d'attribution du titre de personnes contraintes au travail (PCT),  
(personnes requises qui sont allées travailler en Allemagne ou ont accompli leur service en France) :*

Le recours au fichier est incontournable car les dossiers sont dans l'ordre numérique. Une même personne peut figurer dans ce fichier et dans celui des réfractaires au STO (2104W) car elle a pu être contrainte au travail et ne pas avoir réintégré son poste après permission (exemple assez courant).

<i>Versement</i>	<i>analyse</i>	<i>Dates extrêmes</i>
2103W 1-28	Fichier nominatif des personnes contraintes au travail	2 <sup>nd</sup> e moitié du XX <sup>e</sup> siècle
2150W 1-271	Dossiers individuels d'attribution du titre de personnes contraintes au travail	1954-1991

<i>Cote</i>	<i>Description du contenu de l'article</i>	<i>Dates extrêmes</i>
<b>D2R3 11-62</b>	<b>Commission permanente de l'Office départemental de la Seine : procès-verbaux des décisions.</b>	<b>1920-1936</b>
<b>D2R3 11</b>	15 mars 1920 – 14 mars 1921	1920-1921
<b>D2R3 12</b>	21 mars – 31 décembre 1921	1921
<b>D2R3 13</b>	7 janvier – 16 septembre 1922	1922
<b>D2R3 14</b>	23 septembre – 23 décembre 1922	
<b>D2R3 15</b>	30 décembre 1922 – 20 juillet 1923	1922-1923
<b>D2R3 16</b>	28 juillet – 29 décembre 1923	1923
<b>D2R3 17</b>	Janvier – avril 1924	1924
<b>D2R3 18</b>	Mai – 20 septembre 1924	1924
<b>D2R3 19</b>	27 septembre – 27 décembre 1924	
<b>D2R3 20</b>	3 janvier – 5 mai 1925	1925
<b>D2R3 21</b>	9 mai – août 1925	1925
<b>D2R3 22</b>	Septembre 1925 – juillet 1926	1925-1926
<b>D2R3 23</b>	Juillet 1926 – mai 1927	1926-1927
<b>D2R3 24</b>	21 mai – 24 septembre 1927	1927
<b>D2R3 25</b>	Octobre – décembre 1927	
<b>D2R3 26</b>	Janvier – mars 1928	1928
<b>D2R3 27</b>	Avril – juin 1928	
<b>D2R3 28</b>	Juillet – septembre 1928	
<b>D2R3 29</b>	Octobre – décembre 1928	
<b>D2R3 30</b>	Janvier – mars 1929	1929
<b>D2R3 31</b>	Avril – juin 1929	
<b>D2R3 32</b>	Juillet – septembre 1929	
<b>D2R3 33</b>	Octobre – décembre 1929	
<b>D2R3 34</b>	Janvier – mars 1930	1930
<b>D2R3 35</b>	Avril – juin 1930	
<b>D2R3 36</b>	Juillet – septembre 1930	
<b>D2R3 37</b>	Octobre – décembre 1930	
<b>D2R3 38</b>	Janvier – mars 1931	1931
<b>D2R3 39</b>	Avril- juin 1931	
<b>D2R3 40</b>	Juillet – septembre 1931	
<b>D2R3 41</b>	Octobre – décembre 1931	
<b>D2R3 42</b>	Janvier – mars 1932	1932
<b>D2R3 43</b>	Avril- juin 1932	
<b>D2R3 44</b>	Juillet –septembre 1932	
<b>D2R3 45</b>	Octobre –décembre 1932	
<b>D2R3 46</b>	Janvier –mars 1933	1933
<b>D2R3 47</b>	Avril- juin 1933	
<b>D2R3 48</b>	Juillet –septembre 1933	
<b>D2R3 49</b>	Octobre – décembre 1933	
<b>D2R3 50</b>	Janvier – février 1934	1934
<b>D2R3 51</b>	Mars 1934	
<b>D2R3 52</b>	Avril-juin 1934	
<b>D2R3 53</b>	Juillet – septembre 1934	
<b>D2R3 54</b>	Octobre – décembre 1934	
<b>D2R3 55</b>	Janvier – mars 1935	1935
<b>D2R3 56</b>	Avril-juin 1935	
<b>D2R3 57</b>	Juillet –septembre 1935	
<b>D2R3 58</b>	Octobre – décembre 1935	
<b>D2R3 59</b>	Janvier – mars 1936	1936
<b>D2R3 60</b>	Avril –juin 1936	
<b>D2R3 61</b>	Juillet – septembre 1936	

<i>Cote</i>	<i>Description du contenu de l'article</i>	<i>Dates extrêmes</i>
<b>D2R3 62</b>	Octobre-décembre 1936	
	<i>1937-1940 : registres manquants, disparus pendant « l'exode ».</i>	
<b>2136W 1-141, 154</b>	<b>Commission permanente de l'Office départemental de la Seine : procès-verbaux des décisions.</b> Octroi de secours immédiats aux pensionnés de guerre, mutilés, infirmes, combattants, victimes de guerre, pupilles de la Nation sous tutelle, prisonniers de guerre, veuves de guerre (aide financière pour assistance médicale, subvention apprentissage, vacances, soutien de l'école de rééducation de Saint-Maurice, prêts).	<b>1941-1952</b>
1	09-01-1941 au 30-01-1941	1941
2	06-02-1941 au 27-02-1941	
3	06-03-1941 au 27-03-1941	
4	03-04-1941 au 24-04-1941	
5	02-05-1941 au 29-05-1941	
6	05-06-1941 au 26-06-1941	
7	03-07-1941 au 31-07-1941	
8	07-08-1941 au 28-08-1941	
9	04-09-1941 au 25-09-1941	
10	02-10-1941 au 30-10-1941	
11	06-11-1941 au 27-11-1941	
12	04-12-1941 au 29-12-1941	
13	08-01-1942 au 29-01-1942	1942
14	05-02-1942 au 26-02-1942	
15	05-03-1942 au 26-03-1942	
16	02-04-1942 au 30-04-1942	
17	07-05-1942 au 28-05-1942	
18	04-06-1942 au 25-06-1942	
19	02-07-1942 au 30-07-1942	
20	06-08-1942 au 27-08-1942	
21	03-09-1942 au 24-09-1942	
22	01-10-1942 au 29-10-1942	
23	05-11-1942 au 26-11-1942	
24	03-12-1942 au 31-12-1942	
25	07-01-1943 au 28-01-1943	1943
26	04-02-1943 au 25-02-1943	
27	04-03-1943 au 25-03-1943	
28	01-04-1943 au 29-04-1943	
29	06-05-1943 au 27-05-1943	
30	02-06-1943 au 24-06-1943	
31	01-07-1943 au 29-07-1943	
32	05-08-1943 au 26-08-1943	
33	02-09-1943 au 30-09-1943	
34	07-10-1943 au 28-10-1943	
35	04-11-1943 au 25-11-1943	
36	02-12-1943 au 30-12-1943	
37	06-01-1944 au 27-01-1944	1944
38	03-02-1944 au 24-02-1944	
39	02-03-1944 au 30-03-1944	
40	06-04-1944 au 27-04-1944	
41	04-05-1944 au 25-05-1944	
42	01-06-1944 au 29-06-1944	

<i>Cote</i>	<i>Description du contenu de l'article</i>	<i>Dates extrêmes</i>
43	06-07-1944 au 27-07-1944	
44	03-08-1944 au 31-08-1944	
45	07-09-1944 au 28-09-1944	
46	05-10-1944 au 26-10-1944	
47	02-11-1944 au 30-11-1944	
48	07-12-1944 au 30-12-1944	
49	02-01-1945 au 25-01-1945	1945
50	01-02-1945 au 22-02-1945	
51	01-03-1945 au 02-03-1945	
52	03-04-1945 au 26-04-1945	
53	03-05-1945 au 31-05-1945	
54	07-06-1945 au 28-06-1945	
55	05-07-1945 au 26-07-1945	
56	02-08-1945 au 30-08-1945	
57	06-09-1945 au 27-09-1945	
58	04-10-1945 au 25-10-1945	
59	02-11-1945 au 29-11-1945	
60	06-12-1945 au 29-12-1945	
61	10-01-1946 au 31-01-1946	1946
62	07-02-1946 au 28-02-1946	
63	07-03-1946 au 28-03-1946	
64	04-04-1946 au 25-04-1946	
65	02-05-1946 au 31-05-1946	
66	06-06-1946 au 27-06-1946	
67	04-07-1946 au 25-07-1946	
68	01-08-1946 au 29-08-1946	
69	05-09-1946 au 26-09-1946	
70	03-10-1946 au 31-10-1946	
71	07-11-1946 au 28-11-1946	
72	05-12-1946 au 31-12-1946	
73	09-01-1947 au 30-01-1947	1947
74	06-02-1947 au 27-02-1947	
75	06-03-1947 au 27-03-1947	
76	03-04-1947 au 24-04-1947	
77	02-05-1947 au 29-05-1947	
78	05-06-1947 au 26-06-1947	
79	03-07-1947 au 31-07-1947	
80	07-08-1947 au 28-08-1947	
81	04-09-1947 au 25-09-1947	
82	02-10-1947 au 30-10-1947	
83	06-11-1947 au 27-11-1947	
84	04-12-1947 au 31-12-1947	
85	08-01-1948 au 29-01-1948	1948
86	05-02-1948 au 06-02-1948	
87	04-03-1948 au 05-03-1948	
88	01-04-1948 au 30-04-1948	
89	07-05-1948 au 27-05-1948	
90	03-06-1948 au 24-06-1948	
91	01-07-1948 au 22-07-1948	
92	19-08-1948	
93	02-09-1948 au 30-09-1948	
94	07-10-1948 au 28-10-1948	
95	04-11-1948 au 25-11-1948	
96	02-12-1948 au 30-12-1948	
97	06-01-1949 au 27-01-1949	1949

<i>Cote</i>	<i>Description du contenu de l'article</i>	<i>Dates extrêmes</i>
98	03-02-1949 au 24-02-1949	
99	03-03-1949 au 31-03-1949	
100	07-04-1949 au 28-04-1949	
101	05-05-1949 au 27-05-1949	
102	02-06-1949 au 30-06-1949	
103	07-07-1949 au 28-07-1949	
104	04-08-1949 au 25-08-1949	
105	01-09-1949 au 29-09-1949	
106	06-10-1949 au 27-10-1949	
107	03-11-1949 au 24-11-1949	
108	01-12-1949 au 29-12-1949	
109	05-01-1950 au 26-01-1950	1950
110	09-02-1950 au 23-02-1950	
111	02-03-1950 au 30-03-1950	
112	06-04-1950 au 27-04-1950	
113	04-05-1950 au 25-05-1950	
114	01-06-1950 au 22-05-1950	
115	06-07-1950 au 27-07-1950	
116	03-08-1950 au 31-08-1950	
117	07-09-1950 au 28-09-1950	
118	05-10-1950 au 26-10-1950	
119	02-11-1950 au 30-11-1950	
120	07-12-1950 au 28-12-1950	
121	04-01-1951 au 25-01-1951	1951
122	01-02-1951 au 22-01-1951	
123	01-03-1951 au 29-03-1951	
124	05-04-1951 au 26-04-1951	
125	10-05-1951 au 31-05-1951	
126	07-06-1951 au 28-06-1951	
127	05-07-1951 au 12-07-1951	
128	02-08-1951 au 30-08-1951	
129	06-09-1951 au 27-09-1951	
130	04-10-1951 au 25-10-1951	
131	08-11-1951 au 29-11-1951	
132	06-12-1951 au 20-12-1951	
133	03-01-1952 au 31-01-1952	1952
134	07-02-1952 au 28-02-1952	
135	06-03-1952 au 27-03-1952	
136	03-04-1952 au 24-04-1952	
137	02-05-1952 au 29-05-1952	
138	05-06-1952 au 26-06-1952	
139	02-10-1952 au 30-10-1952	
140	06-11-1952 au 20-11-1952	
141	04-12-1952 au 30-12-1952	
154	Dossiers préparatoires à la réunion de la commission contenant des courriers et un double original des procès-verbaux <sup>2</sup> 05-01-1950 au 28-12-1950	1950

<sup>2</sup> Cet échantillon serait-il dû à la suspension des octrois d'aides, à compter du mois d'octobre 1950, faute de contribution de l'Etat ? Les courriers en tout cas s'en font l'écho.



<i>Cote</i>	<i>Description du contenu de l'article</i>	<i>Dates extrêmes</i>
<b>2136W 142-145</b>	<b>Conseil d'administration de l'office départemental de la Seine : procès-verbaux des décisions d'octroi de secours immédiats</b>	<b>1949-1952</b>
142	13-01-1949 17-03-1949 17-11-1949	
143	02-02-1950 29-06-1950 05-12-1950	
144	07-06-1951 14-06-1951	
145	12-06-1952	
<b>2136W 157-165</b>	<b>Commission d'action sociale du service départemental de la Seine : procès-verbaux des réunions avec décisions d'attribution de secours immédiats</b>	<b>1959-1962</b>
157	05-11-1959 au 26-11-1959 03-12-1959 au 31-12-1959 07-01-1960 au 28-01-1960 04-02-1960 au 25-02-1960	1959-1960
158	03-03-1960 au 28-07-1960	1960
159	04-08-1960 au 29-12-1960	
160	05-01-1961 au 27-04-1960	
161	04-05-1961 au 31-08-1961	1961
162	07-09-1961 au 28-12-1961	
163	04-01-1962 au 26-04-1962	1962
164	03-05-1962 au 30-08-1962	
165	06-09-1962 au 27-12-1962	
<b>2136W 166-192</b>	<b>Conseil départemental près le service départemental de la Seine : procès-verbaux des réunions avec décisions d'attribution de secours immédiats</b>	<b>1963-1983</b>
166	03-01-1963 au 28-03-1963	1963
167	04-04-1963 au 27-06-1963	
168	04-07-1963 au 26-09-1963	
169	03-10-1963 au 26-12-1963	
170	02-01-1964 au 26-03-1964	1964
171	02-04-1964 au 25-06-1964	
172	09-07-1964 au 24-09-1964	
173	01-10-1964 au 29-12-1964	
174	07-01-1965 au 29-04-1965	1965
175	06-05-1965 au 26-08-1965	
176	02-09-1965 au 30-12-1965	
177	06-01-1966 au 26-05-1966	1966
178	02-06-1966 au 22-12-1966	
179	05-01-1967 au 25-05-1967	1967
180	01-06-1967 au 28-12-1967	
181	01-02-1968 au 29-08-1968	1968
182	07-03-1968 au 12-12-1968	
183	27-01-1969 au 12-12-1969	1969
184	22-01-1970 au 14-12-1970	1970
185	28-01-1971 au 14-12-1971 20-01-1972 au 14-12-1972	1971-1972

<i>Cote</i>	<i>Description du contenu de l'article</i>	<i>Dates extrêmes</i>
186	31-01-1973 au 13-12-1973 24-01-1974 au 12-12-1974	1973-1974
187	22-01-1975 au 11-12-1975 22-01-1976 au 26-05-1976	1975-1976
188	16-06-1976 au 16-12-1976 20-01-1977 au 19-12-1977	1976-1977
189	19-01-1978 au 21-12-1978 18-01-1979 au 23-05-1979	1978-1979
190	20-12-1979 au 07-06-1979 10-01-1980 au 18-12-1980	1979-1980
191	22-01-1981 au 03-12-1981 14-01-1982 au 02-12-1982	1981-1982
192	13-01-1983 au 22-12-1983	1983
<b>2136W146-153</b>	<b>Commission permanente. Procès-verbaux des avis pour :</b> - l'octroi de secours immédiats aux anciens combattants et victimes de guerre - l'attribution de la carte du combattant <sup>3</sup> , - l'attribution ou le rejet du titre de réfractaire, - la reconnaissance de la qualité de personnes contraintes au STO, - la reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance	<b>1953-1954</b>
146	08-01-1953 au 26-03-1953	1953
147	02-04-1953 au 25-06-1953	
148	02-07-1953 au 10-09-1953	
149	01-10-1953 au 31-12-1953	
150	07-01-1954 au 24-06-1954	1954
151	04-03-1954 au 20-05-1954	
152	01-07-1954 au 30-09-1954	
153	07-10-1954 au 30-12-1954	
<b>2136W 155-156</b>	<b>Commission de l'office départemental de la Seine des Anciens combattants et Victimes de guerre : procès-verbaux des décisions de reconnaissance de la qualité de combattant, avis (favorables ou défavorables) et décisions d'attribution de la carte du combattant</b>	<b>1950-1958</b>
155	02-02-1950 au 28-12-1950 04-01-1951 au 27-12-1951 03-01-1952 au 30-12-1952 29-01-1953 au 17-12-1953 15-01-1953 au 28-05-1953 04-06-1953 au 24-12-1953 07-01-1954 au 30-12-1954 07-01-1954 au 17-06-1954 24-06-1954 au 30-12-1954	
156	20-01-1955 au 29-12-1955 06-01-1955 au 29-12-1955 05-01-1956 au 31-10-1956 05-01-1956 au 24-05-1956 31-05-1956 au 31-10-1956 03-01-1957 au 19-12-1957 09-01-1958 au 04-12-1958 09-01-1958 au 18-12-1958	1955-1958

<sup>3</sup> Listes de noms qui se retrouvent aussi dans les articles 155 et 156.

<i>Cote</i>	<i>Description du contenu de l'article</i>	<i>Dates extrêmes</i>
<b>2136W 198-200</b>	<b>Commission départementale des Anciens combattants et Victimes de guerre : ampliatiions préfectorales d'attribution ou de non attribution de la carte du combattant</b>	<b>1966-1991</b>
198	Décisions défavorables : 1966-1990 Décisions favorables : 1966-1970	1966-1990
199	Décisions favorables : 1971-1980 et 1983-1991	1971-1991
200	<b>Commission départementale des Anciens combattants et Victimes de guerre : comptes-rendus des réunions avec avis favorables et défavorables d'attribution de la carte de combattant</b> (comporte l'adresse des personnes concernées) : 1969-1980 et 1983-1988	1969-1988
<b>2136W 201-202</b>	<b>Commission départementale des anciens combattants et victimes de guerre : procès-verbaux des avis et ampliatiions préfectorales concernant l'attribution du titre de personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi</b>	<b>1954-1965 1973-1983</b>
201	Août 1954-décembre 1957	
202	Janvier 1958-décembre 1965	
202	- Doubles des procès-verbaux et décisions de la commission départementale de la Seine : « personnes contraintes au travail en pays ennemi » (1976-1980) - Convocations et états de présence (1976-1981) - Section des personnes contraintes au travail en pays ennemis, et application du statut de la personne contrainte au travail, circulaires (1973-1980) - Arrêtés ministériel du 22 mars 1983 et du 11 février 1969, section personnes contraintes au travail en pays ennemi	1973-1983
<b>2136W 192-193</b>	<b>Commission départementale de la Seine : procès-verbaux des avis concernant l'attribution du titre de Réfractaire</b>	<b>1957-1966 1971-1984</b>
192	novembre 1957-1963	
193	1964-mars 1966	
193	- Ampliation des décisions préfectorales portant reconnaissance et rejet de la qualité de Réfractaire (décembre 1957-juin 1966) - Procès-verbaux de décisions de la commission départementale de la Seine «section Réfractaires» (1981-1984) - Etats statistiques des personnes contraintes au Travail (STO) et réfractaires. (1974-1978) - Circulaires pour attribution du titre de Patriote transféré en Allemagne, application du statut de réfractaire (1971-1980)	1957-1984
<b>2136W 194-197</b>	<b>Commission de l'office départemental des Anciens combattants et Victimes de guerre : procès-verbaux des avis concernant l'attribution du titre de combattant volontaire de la Résistance</b>	<b>1951-1963</b>
194	Mai 1951-décembre 1955	
195	Janvier 1956-décembre 1959	
196	Janvier 1960-décembre 1963	
197	Procès-verbaux concernant l'attribution du titre de combattant volontaire de la Résistance Métropolitaine (1959-1961) et de combattant volontaire de la Résistance extra Métropolitaine (1954-1961)	1954-1961

<i>Cote</i>	<i>Description du contenu de l'article</i>	<i>Dates extrêmes</i>
<b>D2R3 1-10</b>	<b>Dossiers de demande de la carte du combattant 1914-1918 : échantillon de 4000 dossiers retenus de façon aléatoire par l'ONAC et classés par numéro de dossier.</b> Chaque dossier comprend normalement les formulaires de demande ou de renouvellement de la carte du combattant, la correspondance concernant la vérification des états de services, la photographie d'identité du demandeur, ainsi, éventuellement, qu'un exemplaire de la carte.	<b>1928-1936</b>
D2R3 1	Avril-octobre 1928 500-599 2 200-2 299 2 900-2 999 33 700-33 799	1928
D2R3 2	Décembre 1928-mars 1929 42 800-42 899 48 900-48 999 58 600-58 699 61 300-61 399	1929
D2R3 3	Avril-juin 1929 69 100-69 199 69 200-69 299 77 200-77 299 93 900-93 999	
D2R3 4	Juin-septembre 1929 101 300-101 399 119 000-119 099 136 400-136 499 145 100-145 199	
D2R3 5	Octobre-novembre 1929 154 000-154 099 161 700-161 799 166 200-166 299 182 400-182 499	
D2R3 6	Décembre 1929-février 1930 209 200-209 299 235 600-235 699 252 900-252 999 260 000-260 099	1929-1930
D2R3 7	Mars-juin 1930 264 600-264 699 270 200-270 299 299 600-299 699 309 200-309 299	1930
D2R3 8	Septembre 1930-février 1931 336 600-336 699 375 600-375 699 391 800-391 899 401 400-401 499	1930-1931
D2R3 9	Août 1931-juillet 1933 429 000-429 099 463 600-463 699 466 000-466 099 486 000-486 099	1931-1933

Archives de Paris, versements D2R3 1-62 et 2136W 1-202

Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG),  
échantillon de dossiers de cartes du combattant, décisions des commissions (1920-1991).

<i>Cote</i>	<i>Description du contenu de l'article</i>	<i>Dates extrêmes</i>
D2R3 10	Mai 1934-septembre 1936 495 400-495 499 504 600-504 699 504 800-504 899 522 400-522 499	1934-1936